Guide de prévention des accidents domestiques chez la personne âgée

À l'usage de l'infirmière libérale





DÉFINITION

Accident de la Vie Courante (AcVC)

Traumatisme non intentionnel qui n'est ni un accident de la circulation, ni un accident du travail.

Ce qui regroupe: les accidents scolaires, les accidents domestiques se produisant à la maison, au jardin et dans le garage, les accidents de sport, de vacances et de loisirs et enfin, les accidents survenant à proximité du domicile, dans un magasin ou sur un trottoir.

3° cause de mortalité en France derrière les cancers et les maladies cardio- vasculaires 20 000 décès/an = 5 X plus de décès que sur la route Décès de 15 539 personnes âgées de plus de 65 ans (sources: EPAC, BEH et Calyxis 2009) Causes: 8572 chutes (56 % des décès) 4521 autres cuases (29 % des décès (intoxication médicamenteuse, brûlures...) 2443 suffocations (16 % des décès)

sommaire

Le mini Nutritional assessment

Risques et aides techniques	
Dans la cuisine	4/5
Dans le salon	6/7
Dans la salle de bains	8/9
Dans les escaliers	10/11
Dans la chambre	112/13
Aides financières	
La prime à l'amélioration de l'habitat	14
L'aide habitat de la CARSAT	15
Le kit prévention de la CARSAT	16
L'aide à l'amélioration de l'habitat de la Mutualité Sociale Agricole	17
L'olocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA)	18
L'aide à l'amélioration du logement (AAL 59)	19
Outils	
Les outils	20/21
Le timed up en go test	22
Le test du CODEX	23
L'arbre de décision	24
Test de l'orloge	25
Test d'orientation spatiale	25
La grille SEGA	26
Volet A	27
Volet B	28

29/31



Les aides **techniques** adaptées





La chaise assis/debout

Le verre à découpe nasale





Le verre bec verseur

masticateur

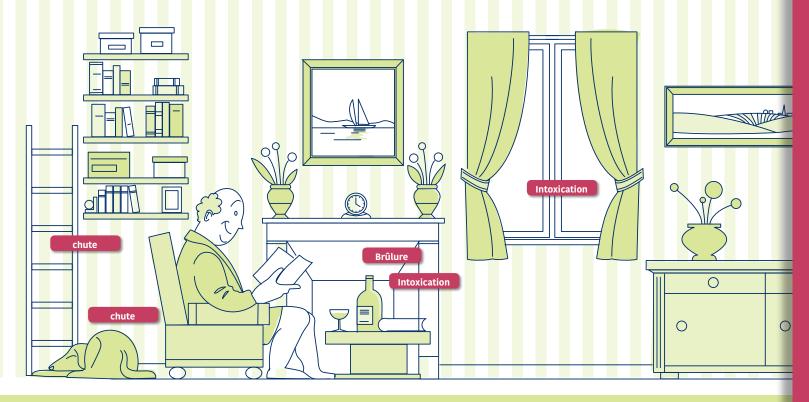
Conseils pour éviter les accidents dans la cuisine

- → Si le sol est glissant, placer un tapis antidérapant devant l'évier.
- → Placer une assise pour se reposer en cas de besoin.
- → Vérifier que les objets du quotidien sont à la bonne hauteur (entre le niveau des yeux et des hanches).
- → Couper ses aliments en petits morceaux.

- → S'asseoir pour manger.
- → Prendre ses médicaments en buvant un verre d'eau.
- → Boire de l'eau régulièrement notamment en mangeant.
- → Rappeler l'importance de la date de péremption des aliments.
- → Conserver les produits d'entretien dans leurs emballages d'origine.

- → Recommander les plaques à induction.
- → Préconiser des ustensiles de cuisine en bon état (poignées des poêles et casseroles).
- → Porter des maniques pour transporter des plats chauds.

Les risques dans le salon



Les aides **techniques** adaptées



Le fauteuil de



repos releveur

L'assise catapulte



Le ruban adhésif double



Le détecteur de fumée

Conseils pour éviter les accidents dans le salon

- → S'assurer que le patient garde un espace non encombré pour faciliter ses déplacements
- → Suggérer à la personne d'enlever ses tapis ou de les fixer au sol à l'aide de ruban adhésif
- → S'assurer que les fauteuils et assises soient à la bonne hauteur.
- → Rappeler à la personne de ne pas monter surune échelle ou sur une chaise pour attraper des objets placés en hauteur
- → Recommander au patient d'entretenir régulièrement sa cheminée
- → Rappeler au patient d'aérer régulièrement son logement

- → Vérifier que la personne n'obstrue pas ses bouches d'aération, même les bouches les plus basses
- → Rappeler au patient de manipuler le feu avec précaution et de ne pas quitter son logement sans l'avoir éteint

Les risques dans la salle de bains



Conseils pour éviter les accidents dans la salle de bains

- → Conseiller la personne pour qu'elle puisse disposer d'un appui pour se relever facilement des toilettes
- → Rappeler au patient de faire attention au sol qui peut être glissant dans la salle de bain (carrelage ou sol humide).
- → Recommander l'installation d'appuis pour se reposer en cas de fatigue: près du lavabo, de la baignoire et de la douche
- → Organiser l'armoire à pharmacie avec le patient.er des objets placés en hauteur.

- → Rappeler au patient de ne pas prendre de traitement sans conseil médical préalable.
- → Rappeler les risques de brûlures avec une eau trop chaude

Les aides techniques adaptées



Le réhausseur de wc



Le siège de douche



Le tapis antidérapant



Le robinet thermostatique



La poignée de bord de baignoire



La planche de bain



Le contour de lavabo



La barre d'appui



La marche antidérapante

Les risques dans les escaliers

Conseils pour éviter les accidents dans les escaliers

- → S'assurer que les escaliers soient accessibles, que les marches ne soient pas encombrées.
- → S'assurer que la personne ait une visibilité suffisante dans les escaliers.
- → S'assurer que l'éclairage dans les escaliers soit suffisant.
- → Vérifier que les marches ne sont pas glissantes.

- → Vérifier que l'escalier soit sécurisé pour les déplacements de la personne.
- → Recommander les escaliers ayant des nez de marches.

Les aides **techniques** adaptées





La main courante

Le monte escalier



Les bandes autocollantes fluorescentes



Les interrupteurs fluorescents



Le détecteur de présence

Les risques dans la chambre



Conseils pour éviter les accidents dans les escaliers

- → Placer une lampe de chevet suffisamment lumineuse à proximité du lit
- → Disposer d'un lit à la bonne hauteur
- → Installer un tapis suffisamment grand au bord du lit pour éviter de glisser lors du lever et du coucher
- → Conseiller la personne pour qu'elle puisse réaliser sans difficultés les transferts pour se mettre au lit et se relever
- → Conseiller à la personne de disposer d'un moyen d'alerte en cas de problème.
- → Ranger Les affaires à hauteur des yeux.

→ Préconiser, en fonction de la mobilité la nuit, une aide technique si la personne se lève régulièrement.

Les aides techniques adaptées



La lampe tactile



Le lit médicalisé



Les cales de lit



La chaise percée



L'urinal



Le dispositif de téléalarme



La barre de lit



Les butées de matelas



l'échelle de corde

Les aides **financières**

La prime à l'amélioration

de l'habitat

C'est quoi?

Une prime versée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Pour quoi faire?

La prime est destinée à l'amélioration du logement, à l'adaptation du logement mai aussi à la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

Conditions d'attribution

- → Le logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée la demande d'aide.
- → Etre propriétaire du logement et l'occuper au titre de résidence principale.
- → Ne pas dépasser un certain niveau de ressources*.

À savoir

La prime est cumulable avec:

- → L'aide de la Caisse d'Assurance Retraite
- → Le Conseil Départemental

Comment faire sa demande de prime à l'amélioration de l'habitat

Vérifier la recevabilité du projet en contactant le Point

Rénovation Info Service. Retrouvez le numéro de téléphone correspondant à l'adresse ci- dessous:

http://www.anah.fr/proprietaires/ proprietairesoccupants/ anticiper-pourbien-vieillir-chez-vous/

Montant

- → Pour les personnes qui se situent dans la catégorie « ressources très modestes »: 50% du montant total des travaux HT. L'aide de l'ANAH est de 10 000€ maximum.
- → Pour les personnes qui se situent dans la catégorie «ressources modestes» : 35% du montant total des travaux HT. L'aide de l'ANAH est de 7 000€ maximum.

* Plafond de ressources (année 2016)				
Nombre de personnes composant le ménage	Ménage aux ressources très modestes	Ménage aux ressources modestes		
1	14 308€	18 342€		
2	20 925€	26 826€		
3	25 166€	32 260€		
4	29 400€	37 390€		
5	33 652€	43 141€		
Par personne supplémentaire	+ 4 241€	+ 5 434€		

L'aide habitat

de la CARSAT

C'est quoi?

Une prestation qui permet aux personnes non éligibles à l'APA et ayant de faibles ressources* de résider à leur domicile.

Pour quoi faire?

La CARSAT accorde des prises en charge pour la réalisation de travaux d'aménagement du logement afin de prévenir la perte d'autonomie.

Conditions d'attribution

- → Retraité du régime de retraite à titre principal
- → Être âgé de 55 ans ou plus
- → Rencontrer des difficultés dans la viequotidienne.

Comment faire sa demande de prime àl'amélioration de l'habitat

Remplir le formulaire de demande d'aide « pour bien vieillir chez soi » disponible à l'adresse suivante:

https://www.lassuranceretraite.fr/portailinfo/files/live/ sites/pub-bootstrap/files/ Guides%20et%20formulaires/demandeaide-bien-vieillir.pdf

Le dossier est ensuite à retourner à la caisse de retraite.

1 personne seule	Montant de l'aide	
895€	1 551€	3 500€
1 141€	1 820€	3 000€
1 424€	2 136€	2 500€

Ne pas oublier d'y joindre

- → une photocopie recto/ verso du dernier avis d'imposition sur le revenu ainsi que celui du conjoint, partenaire de pacs ou concubin(e).
- → Le cas échéant, une photocopie de la notification de rejet au regard des aides légales versées par le conseil général.

Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, vous devez aussi fournir la copie du jugement de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice.

Montant

Le montant de l'aide est déterminé en fonction du montant des travaux et de vos ressources, dans la limite du plafond défini par votre caisse de retraite. Ce montant peut atteindre 3 500€.

À savoir

La prestation n'est pas cumulable avec:

- → L'APA
- → L'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne
- → La Prestation de Compensation du Handicap
- → La Majoration pour Tierce Personne
- → L'allocation veuvage
- → La Prestation Spécifique Dépendance
- → L'hospitalisation à domicile
- → L'hébergement en famille d'accueil

page 14 page 15

Les aides **financières**

Le kit prévention

de la CARSAT

C'est quoi?

Un kit prévention qui réunit des aides techniques. Le kit est présenté sous forme de plusieurs forfaits. La prise en charge financière inclut l'achat des matériels et la pose au domicile.

Pour quoi faire?

Les aides techniques peuvent être utiles pour améliorer le confort et les déplacements dans le logement.

Conditions d'attribution

- → Retraité du régime de retraite à titre principal
- → Être âgé de 55 ans ou plus
- → Rencontrer des difficultés dans la vie quotidienne.

À savoir

La prestation n'est pas cumulable avec

- → L'APA
- → L'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne
- → La Prestation de Compensation du Handicap
- → La Majoration pour Tierce Personne
- → L'allocation veuvage
- → La Prestation Spécifique Dépendance
- → L'hospitalisation à domicile
- → L'hébergement en famille d'accueil

Comment réaliser sa demande de prime à l'amélioration de l'habitat:

Remplir le formulaire de demande d'aide « pour bien vieillir chez soi » disponible à l'adresse suivante:

https://www.lassuranceretraite.fr/portailinfo/files/live/ sites/pub-bootstrap/files/ Guides%20et%20formulaires/ demandeaide-bien-vieillir.pdf

Le dossier est ensuite à retourner à la caisse de retraite.

Ne pas oublier d'y joindre

- → une photocopie recto/ verso du dernier avis d'imposition sur le revenu ainsi que celui du conjoint, partenaire de pacs ou concubin(e).
- → le cas échéant, une photocopie de la notification de rejet au regard des aides légales versées par le conseil général.

Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, vous devez aussi fournir la copie du jugement de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice.

Montant

Le kit prévention est présenté sous forme de plusieurs forfaits allant de 100 à 300€.

L'aide à l'amélioration de l'habitat

de la Mutualité Sociale Agricole

C'est quoi?

Une prestation versée par la MSA (Mutualité Sociale Agricole).

Pour quoi faire?

La prestation est destinée à favoriser la réalisation de travaux d'aménagement ou d'adaptation du logement chez les personnes retraitées.

Conditions d'attribution

- → Retraité du régime de la MSA à titre principal
- → Appartenir aux groupes GIR 5 ou 6

À savoir

La prestation de la MSA est cumulable avec l'aide de l'anah.

La MSA participe à hauteur de 80% maximum du montant total des travaux, les 20% restant sont à la charge de la personne.

Comment réaliser sa demande de prime à l'amélioration de l'habitat

Il est nécessaire de se rapprocher des assistances

sociales de la MSA. (03.20.00.21.68)

Il sera impératif de réaliser une évaluation sociale au

domicile pour la mise en place d'une aide financière

Montant

Le montant maximal de l'aide est de 1200€. L'aide est renouvelable tous les 5 ans.

Le montant de l'aide dépend des ressources de la personne ainsi que du type de travaux.

L'évaluation sociale permettra notamment de déterminer le montant de l'aide auquel la personne peut prétendre.

page 16 page 17

Les aides **financières**

L'Allocation Personnalisée

d'Autonomie à domicile (APA)

C'est quoi?

Une prestation en nature accordée par le président du Conseil Départemental.

Pour quoi faire?

L'APA à domicile permet de rémunérer des personnes mais peut également servir à financer des dépenses liées notamment aux aides techniques ou encore à l'adaptation du logement.

Conditions d'attribution

- → Etre âgé de 60 ans ou plus
- → Résider en France
- → Avoir besoin d'être aidé dans les actes essentiels de la vie courante
- → Sans plafond de ressources

À savoir

L'APA n'est pas cumulable avec:

- → L'aide ménagère
- → L'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne
- → La Prestation de Compensation du Handicap
- → La Majoration pour Tierce Personne

Comment réaliser sa demande d'APA

Il est nécessaire de retirer un dossier de demande auprès:

- → de la mairie, du CCAS ou CIAS
- → De la Maison de l'Autonomie
- → Du CLIC
- → D'un service d'aide à domicile

Le dossier ainsi que les pièces justificatives doivent être déposés à la mairie (ou au CCAS). Le dossier est ensuite transmis au Conseil Départemental.

Montant

Le montant est fixé en fonction du degré de perte d'autonomie (calculé avec la grille AGGIR) de la personne.

GIR 1: 1713,08€/ mois GIR 2: 1375,54€/ mois

GIR 3: 993,88€/ mois

GIR 4: 662,95€/ mois

GIR 5 et 6: Aucune prise

en charge possible

NB: Une somme reste à la charge du bénéficiaire sauf si ses revenus sont inférieurs à l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (soit 799,73€).

L'Aide à l'Amélioration

du Logement (AAL 59)

C'est quoi?

Une prestation versée par le Conseil Départemental.

Pour quoi faire?

L'AAL 59 permet de faciliter l'accès aux travaux d'adaptation du logement suite à une perte d'autonomie.

Conditions d'attribution:

- → Etre âgé de 70 ans ou plus
- → Etre allocataire de l'APA
- → Disposer de faibles ressources*
- → Justifier de la propriété de son logement

À savoir:

Le département participe dans la prise en charge du diagnostic (ergothérapie et montage administratif et financier) à hauteur de 180€, en complément de la participation de l'ANAH (250€), aboutissant à un diagnostic gratuit pour les bénéficiaires de l'AAL 59.

Comment réaliser sa demande d'AAL 59:

Toute demande doit être adressée à l'adresse suivante:

Département du Nord

Direction des Personnes âgées et des Personnes handicapées, 51, rue Gustave Delory - 59 047 Lille Cedex

En spécifiant:

- → que la personne bénéficie de l'APA (ou est susceptible d'en bénéficier)
- → Que la personne est propriétaire ou usufruitière de son logement

En joignant:

- → le dernier avis d'imposition
- → Une copie du titre de propriété du logement

Montant:

La participation peut aller jusqu'à 35% du coût des travaux.

Nombre de personnes composant le ménage	Ménage aux ressources très modestes	Ménage aux ressources modestes
1	14 308€	18 342€
2	20 925€	26 826€
3	25 166€	32 260€
4	29 400€	37 390€
5	33 652€	43 141€
Par personne supplémentaire	+ 4 241€	+ 5 434€

page 18 page 19

Les outils

Tests	Risque évalué	Intérêts	Fonctions évaluées
Timed up and Go test	Chute	Examiner la mobilité du patient	Locomotion et équilibre par l'évaluation: Transfert assis/ debout, la marche, les changements de direction
Test CODEX	Perte de mémoire	Évaluer les capacités mnésiques Mettre en avant un risque de démence	Mémoire, fonctions exécutives et attention
Grille SEGA (volets A et B)	Fragilité	Évaluation du profil de fragilité	Fonctions cognitives, difficultés dans les activités de la vie quotidienne, audition, vision, souhait d'avenir, environnement matériel et
MNA	Dénutrition	Apprécier l'état nutritionnel du patient	Appétit, habitudes alimentaires, état physique

Résultats	Temps
< 14 secondes: normal. 20 à 30 secondes: limitation légère de la mobilité >30 secondes: limitation importante de la mobilité	Environ 10 minutes
Test de l'horloge: Test normal si les 4 conditions ci– après sont remplies: - les nombres sont tous présents - leur position est correcte - on reconnait une petite et une grande aiguille - leurs directions sont correctes Si une ou plusieurs conditions ne sont pas remplies, le test est anormal Si les tâches sont normales: test normal ; si les tâches sont anormales: test anormal Si une tâche est normal et l'autre est anormal, il faut continuer le test avec les questions d'orientations spatiale: - Où nous sommes? - Quel est le nom de la ville où nous sommes? - Quel est le nom de la région où nous nous trouvons? - À quel étage sommes– nous? Chaque bonne réponse vaut 1 point Si le total est égal à 4 ou 5 points, le codex est normal Si le total est inférieur ou égal à 3, le codex est anormal	10 minutes
Score volet A (total sur 26 points): Score inférieur ou égal à 8 points: personne peu fragile Score entre 8 et 11 points: personne fragile Score supérieur à 11 points: personne très fragile Score volet B (total sur 22 points): Plus le score est élevé plus grande est la fragilité	Environ 10 minutes
1. Dépistage: (maximum 14 points) 12 points ou plus: normal, arrêter l'évaluation. 11 points ou moins: éventuelle malnutrition, continuer le test 2. Evaluation Globale: (maximum 16 points) 24 points ou plus: état nutritionnel satisfaisant De 17 à 23,5 points: risque de malnutrition Moins de 17 points: mauvais état nutritionnel	Environ 10 minutes

page 20 page 21

Timed Up and Go Test

Matériel

Chaise avec appui- bras Chronomètre Parcours de 3m Cône où le sujet doit tourner

Consignes

La personne porte ses chaussures habituelles Elle utilise l'aide à la marche qu'elle prend habituellement

Temps de réalisation

Compter environ 10 minutes

Réalisation du test

Position de départ: le sujet est assis, le dos appuyé contre le dossier de la chaise, les membres supérieurs reposent sur les appuis bras. L'aide à la marche est à proximité du sujet. La ligne de départ des 3 mètres se situe au milieu du pied du côté sain.

Consignes à donner au patient: « Après le décompte 1, 2, 3, go, levez-vous puis marchez à votre vitesse jusqu'au plot, tournez, puis revenez vous asseoir, le dos appuyé contre le dossier de la chaise ».

Consignes pour l'évaluateur: Il est possible de réaliser une démonstration au patient avant de le chronométrer. L'évaluateur déclenche le chronomètre lorsque la personne décolle le dos de la chaise et l'arrête lorsque son dos est appuyé sur le dossier de la chaise. Il est important de noter les « éventuels arrêts, hésitations et déséquilibres du patient. Spécifier le type d'aide à la marche si le sujet en possède une.

Résultats du test

< 14 secondes normal 20 à 30 secondes limitation légère de la mobilité > 30 secondes: limitation importante de la mobilité

Test du CODEX

Matériel

Document: arbre de décision du codex

Stylo ou crayon de bois

Feuille de papier avec cercle Consignes:

S'assurer que la personne entende correctement et qu'elle comprenne parfaitement les consignes

Temps de réalisation:

Compter environ 10 minutes

REALISATION DU TEST:

1. La tâche de mémoire

L'examinateur demande à la personne de mémoriser 3 mots qu'il prononce oralement de façon distincte:

- clé, ballon, citron
- cigare, fleur, porte

Demander au sujet de répéter immédiatement les 3 mots afin de vérifier que la consigne a bien été comprise.

2. Le test de l'horloge simplifié

Demander au sujet de représenter dans le cercle, les nombres que l'on voit sur le cadran d'une montre. Par la suite, demander de dessiner les aiguilles pour représenter une heure donnée par l'examinateur.

3. La tâche de mémoire

Demander à la personne de répéter les 3 mots mémorisés.

4. L'arbre de décision du CODEX

Se reporter à l'arbre de décision du CODEX que vous trouverez ci- après afin de connaître la marche à suivre.

5. Le test d'orientation spatiale

Au besoin, effectuer le test d'orientation spatiale en posant 5 questions au patient.

6. L'arbre de décision du CODEX

Reportez- vous à l'arbre de décision afin d'interpréter les résultats du test.

page 22 page 23

Test du CODEX

Très faible

Test du CODEX

L'arbre de décision

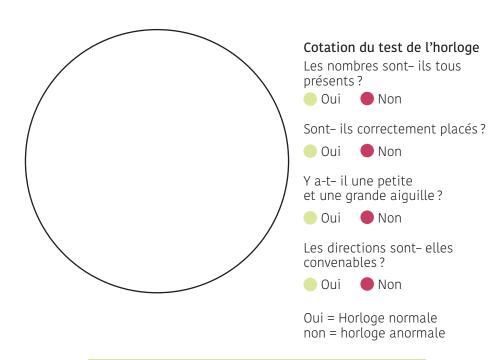
Réalisation de la tâche de mémoire Réalisation du test de l'horloge 2 items 1 item normal 2 items et 1 item anormal normaux Orientation spatiale Score 4 ou 5 Score < 4 élevé

Catégorie diagnostique et probabilité de démence

Faible

Test normal Test anormal

Test de l'horloge



Test d'orientation spatiale

TOTAL:	/5 points
→ A quel étage sommes nous?	1 point
→ Quel est le nom de la région où nous nous trouvons?	
→ Quel est le nom du département où nous nous trouvons?	1 point
→ Quel est le nom de la ville où nous sommes?	1 point
→ Quel est le nom de la rue où nous sommes?	1 point

page 24 page 25

Très élevé

La grille sega

La grille sega

(volets A et B)

Matériel

Stylo Grille SEGA imprimée (volets A et B)

Consignes

S'assurer que la personne entende correctement et qu'elle comprenne parfaitement les consignes

Temps de réalisation

Environ 10 minutes

Réalisation du test

Volet A

Attribuer pour chaque item du volet A le score de 0, 1 ou 2 points en fonction de la tranche dans laquelle se trouve la personne.

Une fois le volet A entièrement complété, additionnez les points de la personne. Vous obtiendrez un score sur 26 points.

Résultats du volet A

Si la personne obtient un score supérieur à 11 points: la personne est très fragile
Si la personne obtient un score compris entre 8 et 11 points: la personne est fragile
Si la personne obtient un score inférieur ou égal à 8 points: la personne est peu fragile

Volet B

Attribuer à chaque item du volet B le score de 0, 1 ou 2 points en fonction de la tranche dans laquelle la personne se situe.

Une fois le volet B entièrement complété, additionnez les points de la personne. Vous obtiendrez un score sur 22 points.

Résultats du volet B

Plus le score est élevé, plus grande est la fragilité de la personne.

volets A

Volet A	Profil gér	iatrique et facteurs de ri	sques	
Âge	74 ans ou moins	Entre 75 et 84 ans	85 ans ou plus	
Provenance	Domicile	Domicile avec aide	FL ou EHPAD	
Médicaments	3 médicaments ou moins	4 à 5 médicaments	6 médicaments ou plus	
Humeur	Normale	Parfois anxieux ou triste	Déprimé	
Perception de sa santé (par rapport aux personnes de même âge)	Meilleure santé	Santé équivalente	Moins bonne santé	
Chute dans les 6 derniers mois	Aucune chute	Une chute sans gravité	Chute(s) multiple(s) ou compliquée(s)	
Nutrition	Poids stable, apparence normale	Perte d'appétit nette depuis 15 jours ou perte de poids (3 kg en 3 mois)	Dénutrition franche	
Maladies associées	Absence de maladie connue et traitée	De 1 à 3 maladies	Plus de 3 maladies	
AIVQ (confection des repas, prise des médicaments, transports)	Indépendance	Aide partielle	Incapacité	
Mobilité (se lever, marcher)	Indépendance	Soutien	Incapacité	
Continence (urinaire et/ ou fécale)	Continence Incontinence	occasionnelle	Incontinence permanente	
Prise des repas	Indépendance	Aide ponctuelle	Assistance complète	
Fonctions cognitives (mémoire, orientation)	Normales	Peu altérées	Très altérées	
TOTAL	Note = 0	Note = 1	Note = 2	/26

Attribuer pour chaque item le score de 0, 1 ou 2 points en fonction des caractéristiques du patient.

Attribuer la note de 0 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 1 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 2 si le patient correspond à la colonne

page 26 page 27

La grille sega

volet B

Volet B	Données complém	entaires		
Hospitalisation au cours des 6 derniers mois	Aucune hospitalisation	1 hospitalisation de durée < 3 mois	Plusieurs hospitalisations ou 1 seule > 3 mois	
Vision	Normale (avec ou sans correction)	Diminuée	Très diminuée	
Audition	Normale (avec ou sans correction)	Diminuée	Très diminuée	
Support social/ entourage	Couple (ou famille)	Seul sans aide	Seul avec aide	
Aide à domicile professionnelle	Aucun besoin	Aide unique occasionnelle		
Aide quotidienne ou multiple				
Aidant naturel	Aucun besoin	Aide unique occasionnelle	Aide quotidienne ou multiple	
Perception de la charge par les proches	Supportable	Importante		
Habitat	Adapté	Peu adapté	Plus de 3 maladies	
Situation financière	Pas de problème	Aide déjà en place	Incapacité	
Perspectives d'avenir selon la personne	Maintien lieu de vie actuel	Maintien lieu de vie et renforcement aides	Incapacité	
Perspectives d'avenir selon son entourage	Maintien lieu de vie actuel	Maintien lieu de vie et renforcement aides	Incontinence permanente	
TOTAL	Note = 0	Note = 1	Note = 2	/ 22

MNA

(Mini nutritional assessment)

Matériel:

Grille de test MNA Stylo

Consignes:

S'assurer que la personne entende correctement et qu'elle comprenne parfaitement les consignes

Temps de réalisation:

Compter environ 10 minutes

Réalisation du test:

1. Dépistage

Remplir la première partie du questionnaire intitulée « Dépistage ». Attribuez la note de

0, 1 ou 2 selon les caractéristiques du patient. Le score total de la partie dépistage est sur 14 points.

- → Si le score du patient est supérieur ou égal à 12 points, le test est normal, il n'est pas nécessaire de continuer le test.
- → Si le score du patient est inférieur ou égal à 11 points, il peut y avoir une malnutrition, il est nécessaire de continuer le test en passant à la partie «évaluation globale».

2. Evaluation globale

Rappel

l'évaluation globale est nécessaire si et seulement si le score du patient sur la partie «Dépistage» est inférieur ou égal à 11 points.

Remplir la partie «évaluation globale» en attribuant la note correspondant aux caractéristiques du patient.

Le score total de la partie «évaluation globale» est sur 16 points.

Additionnez les scores des deux parties.

- → Si le score total du patient est compris entre 23,5 et 17 points: il y a un risque de
- malnutrition.
- → Si le score total du patient est inférieur à 17 points: le patient présente un mauvais état nutritionnel

Attribuer pour chaque item le score de 0, 1 ou 2 points en fonction des caractéristiques du patient.

Attribuer la note de 0 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 1 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 2 si le patient correspond à la colonne



page 28 page 29

MNA

Date..

(Mini nutritional assessment)

Hauteur du genou...

Âge
Poids
Taille

(taille) ² en kg/m ²)	Note = 0	Note = 1	Note = 2	Note = 3	/ 14
Indice de masse corporelle (IMC= poids/	IMC < 19	19 ≤ IMC <21	21 ≤ IMC < 23	IMC ≥ 23	
Problèmes neuropsychologiques	Démence ou dépression sévère	Démence ou dépression modérée	Pas de problème psychologique		
Maladie aigue ou stress psychologique lors des 3 derniers mois	Oui		Non		
Motricité	Du lit au fauteuil	Autonome à l'intérieur	Sort du domicile		
Perte récente de poids (< 3 mois)	Perte de poids > 3kg	Ne sait pas	Perte de poids entre 1 et 3 kg	Pas de perte de poids	
Le patient présente-t- il une perte d'appétit ? A- t- il mangé moins ces 3 derniers mois ?	Anorexie sévère	Anorexie modérée	Pas d'anorexie		

Attribuer pour chaque item le score de 0, 1, 20u 3 points en fonction des caractéristiques du patient.

Attribuer la note de 0 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 1 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 2 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 3 si le patient correspond à la colonne

MNA

(Mini nutritional assessment)

Le patient vit- il de façon indépendante au domicile?	Non		Oui		
Prise de plus de 3 médicaments?	Oui		Non		
Escarres ou plaies cutanées?	Oui		Non		
Combien de véritables repas par jour?	1 repas	2 repas	3 repas		
Consomme- t- il? 1. Des produits laitiers au moins 1 fois/ jour? 2. 1 ou 2x / semaine des œufs ou des légumineuses? 3. Chaque jour, viande, poisson ou volaille?	Si 0 ou 1 oui	Si 2 oui	Si 3 oui		
Fruits et légumes au moins 2x / jour?	Non		Oui		
Nombre de verres de boisson (eau, vin, café) par jour?	Moins de 3 verres	De 3 à 5 verres	Plus de 5 verres		
Manière de se nourrir	Nécessite une assistance		Seul avec difficulté	Seul sans difficulté	
Se considère- t- il bien nourri ?	Malnutrition sévère	Ne sait pas malnutrition modérée	Pas de problème nutritif		
Se sent-il en meilleure ou moins bonne santé que les personnes de son âge ?	Moins bonne	Ne sait pas	Aussi bonne	Meilleure	
Circonférence brachiale (cm)	CB < 21	21 ≤ CB ≤ 22	CB > 22		
Circonférence du mollet (cm)	CM < 31		CM ≥ 31		
TOTAL	Note = 0	Note = 0,5	Note = 1	Note = 2	/ 16

Attribuer pour chaque item le score de 0, 1, 20u 3 points en fonction des caractéristiques du patient.

Attribuer la note de 0 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 0,5 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 1 si le patient correspond à la colonne Attribuer la note de 2 si le patient correspond à la colonne

Ce guide est à destination des professionnels de santé infirmiers libéraux.

Il a été élaboré par votre URPS afin de promouvoir vos compétences devant le risque d'accident domestique chez la personne âgée.

Il a été réalisé dans le but de vous donner des astuces et de vous aider dans vos missions d'évaluation, d'information et d'éducation en santé envers vos patients.



118 bis, rue Royale - 59800 Lille 03 20 14 22 15 | contact@urps-infirmiers-hd